

■ aménagement —

Etat-Région : le Contrat 2007- 2013 signé hier

MICHEL Vauzelle, président du conseil régional, et Christian Estrosi, ministre de l'Aménagement du territoire, ont signé hier à Marseille le contrat de « projets » Etat-Région 2007-2013.

L'Etat apportera, par l'entremise de M. Estrosi, une manne d'un milliard d'euros dans son escarcelle pour nourrir ce contrat, la région Paca un autre milliard d'euros et les six conseils généraux de la Région contribueront eux aussi pour un troisième milliard d'euros. Ces trois milliards permettront de financer « *des projets vraiment structurants* », selon le vœu formulé par le préfet de région, Christian Frémont, présent hier pour la signature, et qui ne veut plus entendre parler de « saupoudrage clientéliste ».

Les priorités

M. Vauzelle a mis l'accent sur les trois grandes priorités de ce nouveau contrat : 32 % des crédits seront affectés au ferroviaire (qui explose partout en Paca) et au portuaire. Il ne s'agit pas seulement des liaisons régionales telles que Nice-Digne, Cannes-Grasse et la troi-

sième voie entre Antibes et Nice, mais aussi du « TGV-Grand Bleu » qui suivra le « tracé des métropoles » Marseille-Toulon-Nice parce que « *c'est le plus ambitieux en matière de développement et de création d'emploi* », selon M. Estrosi. Second volet, 24 % des crédits seront consacrés à la protection de l'environnement et aux économies d'énergie et 20 % à l'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante.

M. Vauzelle, et la plupart des conseillers de la majorité et de l'opposition, se sont félicités de « *l'excellence de ce contrat qui abolit tous les clivages politiques et évite le saupoudrage* », mais le président de l'assemblée a émis des regrets concernant le traitement « *insuffisant* » de la culture, de l'emploi, de l'agriculture, de l'artisanat et des parcs régionaux. Ce contrat de projets, mais aussi le « plan Rhône », la convention du massif des Alpes et l'accord cadre entre la Région, l'Etat et l'agence de l'environnement ont été adoptés à la quasi unanimité, seul le FN votant contre.

FRANÇOIS RAUGER